

LES MALADIES PROVOQUÉES PAR L'AMIANTE

Conseils CFDT

Cette fiche n'est pas un traité de médecine mais donne quelques notions sur les différentes maladies provoquées par l'amiante pour aider les militants à comprendre de quoi ils parlent. L'idéal est de pouvoir travailler avec un médecin, si possible pneumologue, qui saura interpréter les données médicales de la victime.

1 LES MALADIES BÉNIGNES (DE BÉNIN : MALADIES NON CANCÉREUSES)

LES FIBROSES

L'inhalation de fibres d'amiante provoque une réaction de défense de l'organisme avec apparition d'un tissu **fibreux** qui entraîne une « **rigidification** » au niveau des plèvres, des alvéoles pulmonaires et du tissu pulmonaire, ainsi que dans les interstices entre les alvéoles.

Ce tissu fibreux ralentit les échanges gazeux, d'où un déficit en oxygène, qui peuvent avoir des conséquences au plan cardiaque.

De plus, les zones fibreuses ont tendance à calcifier, ce qui les rend encore plus rigides et plus imperméables aux échanges gazeux.

On décèle cette **carence d'oxygénation** du sang par **l'analyse dite des « Gaz du Sang »** effectuée sur une goutte de sang artériel, prélevée habituellement au niveau du poignet : c'est la pression artérielle en oxygène qui est exprimée en millimètres de mercure (mm Hg) ou en Torr.

LES FIBROSES PLEURALES – TABLEAU 30B

Les deux plèvres forment une double enveloppe autour du poumon :

- ▶ la plèvre viscérale (au contact de l'organe),
- ▶ la plèvre pariétale (côté paroi extérieure).

Les plèvres sont élastiques et coulissent l'une sur l'autre quand on expire et inspire. Lorsqu'une fibrose atteint l'une de ces plèvres, celle-ci perd de son élasticité et devient localement plus épaisse et plus rigide.

On parle de **plaques pleurales, calcifiées ou non calcifiées**, lorsque c'est la plèvre pariétale qui est touchée. On dit que ces plaques sont **calcifiées lorsque des sels de calcium** (protection générée en réaction naturelle par l'organisme) **se fixent sur ce tissu et qu'il durcit**.

Ce sont les manifestations les plus aisées à repérer en radiographie.

On parle **d'épaississement pleural**, lorsque le **tissu fibreux se forme sur la plèvre viscérale**. L'épaississement de cette plèvre est souvent diffus, moins strictement localisé que les plaques

CHIMIE ÉNERGIE

pleurales. Comme elle se trouve au contact d'un lobe pulmonaire, cela provoque de petites altérations du lobe, que les radiologues nomment «bandes parenchymateuses » ou « atélectasies par enroulement».

Ces atteintes des plèvres, surtout celles de la plèvre viscérale, peuvent entraîner des **douleurs thoraciques**.

Les lésions pleurales bénignes, avec ou sans modification des résultats des explorations fonctionnelles respiratoires (E.F.R.), doivent être confirmées par un examen tomodensitométrique (scanner).

Sur la victime, la répercussion des plaques pleurales se traduira par une **diminution de la capacité pulmonaire totale (CPT)**.

LA FIBROSE PULMONAIRE – TABLEAU 30A

Quand la fibrose due à l'amiante atteint l'intérieur du poumon (le parenchyme), on parle d'**asbestose**.

Cette fibrose pulmonaire est souvent qualifiée de **syndrome intersticiel diffus**, parce que le tissu fibreux est réparti de façon diffuse dans les interstices entre les alvéoles, d'où **la difficulté de le repérer par les techniques radiographiques**.

L'asbestose entraîne une **insuffisance respiratoire**, plus ou moins sévère, avec essoufflement rapide à l'effort et même au repos chez les personnes les plus gravement atteintes.

Quand la fibrose rigidifie les petites bronches, elle les rend plus fragiles aux polluants et aux infections.

Cette atteinte se traduit souvent par une toux plus ou moins chronique (bronchorrhée chronique).

Sur la victime, la répercussion de la fibrose pulmonaire se traduira par une **diminution de la pression artérielle d'oxygène dans le sang (PaO₂)**.

L'ÉVOLUTION DES FIBROSES

Les atteintes par fibrose sont irréversibles et irréductibles aux soins. On peut soigner les complications et atténuer les conséquences ; mais **on ne peut pas guérir une fibrose**.

Selon la quantité d'amiante accumulée dans les poumons, la maladie est évolutive ou tend à se stabiliser. Pour les expositions très fortes, une évolution pouvant être fatale peut survenir en quelques années. Pour les expositions faibles à moyennes, ce qui est le cas le plus fréquent aujourd'hui, les fibroses sont décelées de 10 à 40 ans après la première exposition, en fonction de la quantité inhalée et accumulée dans les poumons.

LES PLEURÉSIES – TABLEAU 30B

Elles s'accompagnent d'un épanchement de liquide entre les deux feuillets des plèvres. Elles peuvent récidiver ou non. Elles sont parfois le signe annonciateur d'un mésothéliome : à suivre de près.



② LES MALADIES MALIGNES (DE MALIN : MALADIES CANCÉREUSES)

Plusieurs types de cancers sont inscrits dans les tableaux 30 et 30 bis des maladies professionnelles :

LE MÉSOTHÉLIOME - TABLEAU 30D

À la différence du cancer broncho-pulmonaire, le mésothéliome est une maladie spécifique de l'amiante. **Il peut survenir après des expositions faibles et de courte durée.** Il apparaît en moyenne 35 à 40 ans après l'exposition.

Ce cancer touche le plus souvent les **plèvres** (enveloppes du poumon), et plus rarement le **péritoine** (enveloppe des intestins), ou le péricarde (enveloppe du cœur). C'est un cancer très grave et très difficile à soigner.

NOTA Le tabac ne joue aucun rôle causal dans le mésothéliome.

LE CANCER BRONCHO-PULMONAIRE PAR DÉGÉNÉRESCENCE MALIGNÉ - TABLEAU 30C

Ce cancer complique les lésions parenchymateuses et pleurales bénignes (tableaux 30A et 30B).

C'est **le plus fréquent des cancers** dus à l'amiante. Il est identique à celui du fumeur. Il peut apparaître de 10 à 40 ans après la première exposition.

Ce cancer est inscrit au tableau 30C lorsqu'il précède ou est accompagné d'une fibrose (asbestose, plaque pleurale, épaissement pleural).

LE CANCER BRONCHO PULMONAIRE PRIMITIF - TABLEAU 30 BIS

Les signes annonciateurs des cancers broncho-pulmonaires sont souvent **la toux associée à un amaigrissement important et des douleurs thoraciques.**

D'autres tumeurs pleurales primitives, qui ont souvent les mêmes signes cliniques ou radiologiques, mais présentent des différences à l'examen histologique, sont inscrites au tableau 30E des maladies professionnelles.

Deux autres types de cancers peuvent être reconnus comme étant causés par une exposition à l'amiante même s'ils ne sont pas spécifiquement inscrits au tableau des MP amiante :

- ▶ Le cancer du larynx,
- ▶ Le cancer colo-rectal, qui apparaît avec une fréquence anormalement élevée chez les ouvriers de l'industrie de l'amiante.

Bien que ne figurant pas dans un tableau de maladie professionnelle, ces cancers peuvent être éventuellement pris en charge dans le cadre du système complémentaire de réparation en étant soumis à l'approbation du comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP).

NOTA Plusieurs cas de cancers du larynx ont déjà été reconnus comme cancers professionnels par des CRRMP, en particulier lorsqu'ils sont accompagnés d'une fibrose pleurale ou pulmonaire.

